

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

*Recu le 26/01/2021
AMOS - 50 N° 002
08/10/420*

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 004/2021

à

L'ENTREPRISE BROTHERS ENTREPRISE

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002, conclu avec le Ministère du Tourisme, pour un montant total hors taxe de dollars américains septante-deux mille sept cent septante-huit, cinquante-quatre centimes (USD 72.778,54) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 26/01/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



*Pasteur Jean Pierre KAPURU
Directeur Général ad*

Directeur Général